

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 138 (2012)
Heft: 03: Énergies locales

Vereinsnachrichten: Pages SIA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NORMES SIA OU NORMES EUROPÉENNES ?

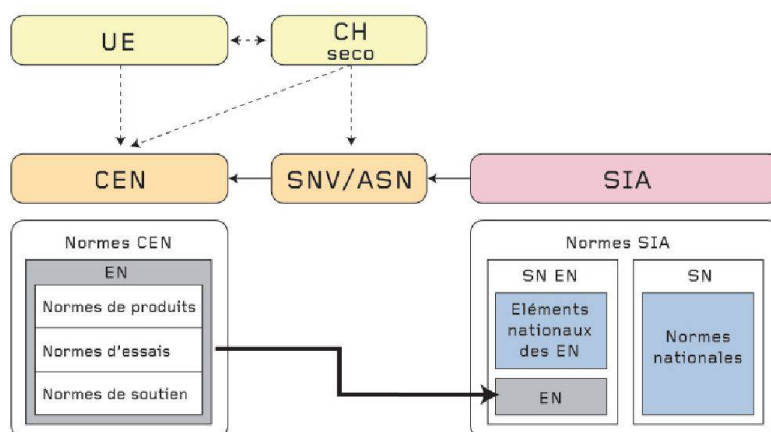
En Europe, de gros efforts sont consacrés à la production d'une myriade de nouvelles normes. D'où la question récurrente de l'utilité de poursuivre une normalisation propre à la Suisse.

Fin mai 2011, on comptait 17 319 normes européennes (EN) et quelque 6 000 documents supplémentaires en cours d'élaboration ou annoncés. A ce rythme, le nombre de normes européennes devrait à brève échéance dépasser celui des normes internationales ISO, qui est actuellement de 18 600. Dans le domaine de la construction, quelque 2 000 normes européennes sont attendues, dont environ 600 seront des normes de produits harmonisées, le reste se composant de normes d'essais et autres normes de soutien. Face à cette multiplicité, la collection des normes SIA ne comptait que 176 titres à fin 2010, et celle de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS) environ 810, mais totalisant un volume textuel nettement moindre.

La disproportion de ces chiffres amène à se demander si une normalisation propre à la Suisse se justifie encore et pour combien de temps. Ne s'agit-il plus que d'une source de revenus pour la SIA, voire d'une barrière délibérée au commerce ? Y a-t-il des différences entre la SIA et le Comité européen de normalisation (CEN) et si oui, sont-elles justifiées ?

Objectifs de la normalisation de la construction

Les objectifs de la normalisation européenne et de celle de la SIA étaient au départ totalement différents, même si des convergences partielles se dessinent aujourd'hui.



Les statuts de la SIA précisent que les normes doivent constituer des instruments de travail et d'intercompréhension pour la pratique professionnelle. La SIA élabore donc des normes rédigées par des praticiens pour des praticiens, qui réunissent de façon concise et prégnante toutes les informations pertinentes sur un domaine de spécialité – de la concertation sur le projet à concevoir et ses options matérielles jusqu'à l'exécution de l'ouvrage – et qui représentent de ce fait les règles de l'art de bâtir.

L'objectif premier de la normalisation européenne est, en revanche, d'éliminer les obstacles aux échanges dus à des exigences ou à des procédures de contrôle disparates appliquées aux produits commerciaux. Cela étant, la normalisation européenne poursuit son développement et s'attache toujours davantage aux services et prestations, à commencer par les « Eurocodes » (soit les normes européennes sur les structures porteuses), et au bien-être des consommateurs. Aujourd'hui, des normes européennes existent ou sont en préparation sur des sujets tels que la structuration de

courriers commerciaux, les services de réception dans les hôtels ou les effets environnementaux des bâtiments. Parmi les nouveaux thèmes abordés, quelques-uns pourraient donc effectivement recouper le domaine de compétence de la SIA.

Obligation de reprise des normes européennes

Comme membre à part entière du CEN, l'Association suisse de normalisation (SNV/ASN) s'engage à reprendre toutes les nouvelles normes. La SIA a assumé cette obligation en lieu et place la SNV pour le secteur de la construction en contrepartie du droit d'exploitation de ces nouvelles normes. La SIA complète les normes européennes par une page de titre et une préface nationale, laquelle précise la portée et la place de la norme dans le contexte suisse, en indiquant les éventuelles particularités que sa mise en œuvre implique. Des règles ou des procédures spécifiques peuvent en outre être explicitées dans une annexe nationale.

La portée croissante de la normalisation européenne exerce une forte

pression sur l'adaptation des normes nationales. Les caractéristiques fixées pour les produits normalisés doivent être prises en compte et des notions de base doivent souvent être complètement redéfinies (à l'exemple de la valeur u appliquée à l'isolation). La SIA répond à ces exigences en intégrant peu à peu les nouveautés à son recueil de normes. Une norme systémique de la SIA renvoie ainsi la plupart du temps à un grand nombre de normes européennes. Il arrive aussi que des normes européennes soient résumées ou que seuls des aspects sectoriels soient normalisés.

Coexistence productive

Tandis que les normes nationales élaborées par la SIA s'appliquent avant tout dans la pratique quotidienne, le spécialiste désireux ou obligé d'approfondir les spécificités et exigences fixées pour attester la conformité d'un produit peut en tout temps se référer aux normes européennes correspondantes.

C'est précisément dans le domaine de la construction, caractérisé par une multiplicité de produits et de processus créatifs complexes et diversifiés, que les normes maniables élaborées par la SIA gardent tout leur sens et conserveront leur place. Une coexistence valide doit en même temps être assurée avec les normes européennes en vigueur. Dans le meilleur des cas, les normes nationales peuvent elles-mêmes orienter l'évolution de la normalisation européenne. L'exemple le plus récent est la nouvelle série de normes SIA 269 sur la maintenance des structures porteuses, qu'un groupe de travail européen va prendre pour modèle pour élargir les « Eurocodes ».

Markus Gehri,
responsable Normes et Règlements SIA

FORMATION CONTINUE EN RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

Avec une consommation d'énergie de près du quart de la consommation nationale et quelque deux millions de bâtiments concernés, le domaine du bâti représente un potentiel important d'économies d'énergie en Suisse. De plus, les notions désormais omniprésentes de durabilité, de société à 2 000 watts, de réduction des émissions de CO₂ ou encore d'efficacité énergétique font de la rénovation du parc immobilier suisse un enjeu de taille pour le quotidien des architectes.

La rénovation des bâtiments demande des connaissances pratiques bien spécifiques. En tant que généraliste et directeur des travaux, l'architecte se doit de connaître les différentes possibilités qui s'offrent à lui lors d'une rénovation. Il pourra ainsi privilégier la démarche la mieux adaptée aux objectifs et moyens financiers du maître d'ouvrage, tout en lui apportant les arguments qui l'orienteront dans ses choix.

Afin de préparer les professionnels à ces nouveaux défis, la SIA, en collaboration avec l'OFEN, a mis sur pied un cours de formation continue sur la rénovation des bâtiments destiné aux architectes et ingénieurs. Cette démarche conjointe, issue de l'initiative pour l'efficacité énergétique (IEE), entend donner un coup d'accélérateur dans le domaine de la rénovation en encourageant la rénovation de quelque 55 000 bâtiments par an, contre 20 000 actuellement.

Ce cours, intitulé « Leadership en rénovation », aborde la rénovation par une approche globale de l'objet à traiter, en ne perdant pas de vue l'amélioration de l'efficacité énergétique et la diminution des émissions de CO₂ du bâtiment. Il apporte les connaissances méthodologiques, techniques et éner-

gétiques à prendre en compte dans le cadre d'un projet de rénovation et met en avant les implications et interactions qui découlent des choix retenus.

Un accent particulier est mis sur la direction d'équipe de projet, qui comprend les spécialistes en matière d'enveloppe et d'installations techniques. Les aspects de rentabilité et la mise en avant des opportunités d'agrandissement, de transformation et d'augmentation de la valeur du bâtiment constituent un point central de cette formation.

De nombreux cas concrets et la résolution de détails de construction y sont traités, favorisant ainsi les échanges d'expérience entre les participants.

Le prochain cours de Leadership en rénovation est prévu au mois de mars. Il s'agit de la deuxième édition de cette formation, dont le lancement en Suisse romande date de 2011 et qui a rencontré un grand succès. Le nombre de places étant limité, il est recommandé de s'inscrire à temps.

(sia)

Cours « Leadership en rénovation »

Des intervenants qualifiés et issus de différents corps de métiers viendront apporter leurs compétences orientées sur la pratique et marquées par des expériences concrètes. Réparti sur quatre jours, le cours est composé de six modules et comprend une étude de cas à réaliser en groupes.

Dates et lieu :

Quatre journées entières,
jeudi 15, vendredi 16, 23 et 30 mars 2012
de 8h30 à 17h30
World Trade Center Lausanne

Prix :

Membres bureaux SIA	1 250.-
Membres individuels SIA	1 750.-
Non membres	2 250.-

Inscription :

En ligne sur <www.sia.ch/form>
Nombre de places limité

Informations :

ddl@weinmann-energies.ch
021 886 18 61